

# COVID-19



**La vaccination, une chance pour tous**

À partir de 12 ans

**LE VACCIN PERMET DE :**

- Ne pas développer la maladie en neutralisant le virus dans l'organisme
- ou
- Éviter les formes graves de la maladie

**LA VACCINATION EST PRISE EN CHARGE À 100 %  
PAR L'ASSURANCE MALADIE**

Il est recommandé pour une personne qui a eu la Covid-19 de se faire vacciner (dose unique) après un délai d'au moins 2 mois après le test positif à la Covid-19, quelle que soit la date de l'infection.

**Prenez rendez-vous :**

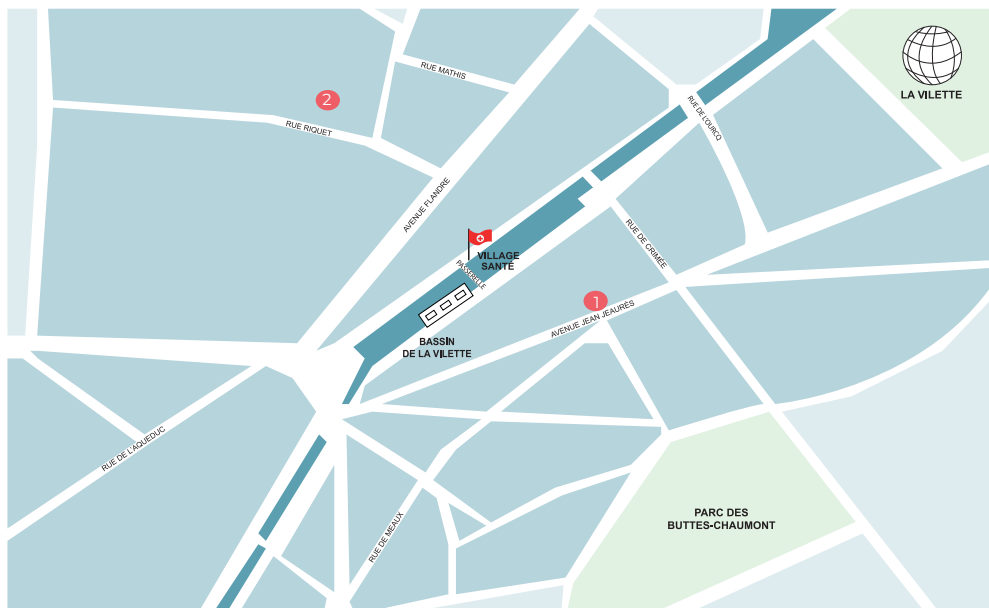
En ligne sur : *Doctolib*

Par téléphone au : **3975\***

\* Numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local) ; accessible aux personnes malentendantes ou sourdes sur : [acce-o.fr/client/3975\\_plateforme\\_paris](https://acce-o.fr/client/3975_plateforme_paris)

**Rendez-vous dans un des centres de vaccination à proximité.  
(voir liste au verso)**

# Où me faire vacciner près du Bassin de la Villette ?



## LES CENTRES DE VACCINATION

- 1 Centre Jean - Jaurès / Rothschild (19<sup>e</sup>)**  
87, avenue Jean - Jaurès  
Fermeture possible en août 2021
- 2 Centre de vaccination de la Ville de Paris  
Le 104 (19<sup>e</sup>)**  
5, rue Curial  
Fermeture du 9 au 15 août 2021